

MODIFICATIONS ET PRÉCISIONS SUR LE PROGRAMME TECHNIQUE - GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

M = Modification		MODIFICATIONS et PRECISIONS – OCTOBRE 2013	
Page	N°	nomination	Rectificatifs
4	M114	Rôle du juge	Ajouter : les juges sont autorisés à interdire un élément/saut si celui-ci est reconnu comme dangereux. Ils peuvent refuser le passage du gym sauf présentation d'un autre élément/saut. Si le gymnaste ne respecte pas la consigne, l'élément/saut ne sera pas pris en compte.
4	M115	Droit et devoir du gymnaste	Il doit : # être titulaire de la licence compétitive de l'année en cours homologuée au plus tard 8 jours avant la phase départementale
5	M116	Difficultés	Modifier : "Pour les masculins une difficulté supérieure ne peut pas remplacer une difficulté inférieure. Pour les féminines un élément de niveau supérieur et un seul est autorisé. Il prend la valeur de difficulté maximale du niveau et peut être utilisé pour valider une exigence spécifique"
5	M117	Décomposition de la note Féminines	Niveau 4 : difficulté = 2,1 au lieu de 2,4 / Total = 9,6 au lieu de 9,9 Niveau 3 : difficulté = 2,4 au lieu de 2,8 / Total = 9,9 au lieu de 10,3 Niveau 2 : difficulté = 2,8 au lieu de 3,2 / Total = 10,3 au lieu de 10,7 Niveau 1 : difficulté = 3,5 au lieu de 4 / Total = 11,0 au lieu de 11,5
5	M118	Décomposition de la note Masculins	Niveau 5 : difficulté = 1,4 au lieu de 1,2 / Total = 8,4 au lieu de 8,2
9	M119	Poutre	Ajouter : "Les entrées numéros 22 (roue), 26 (rondade flip), 19 (saut à l'ATR) peuvent valider l'exigence spécifique élément acrobatique." "L'entrée n°25 (salto avant) peut valider soit l'exigence spécifique acro soit l'exigence spécifique 1 salto"
10-11	M120	Saut de cheval Normes de l'agrès	Ajouter : "Pour les sauts avec rondade sur tremplin, la protection tremplin est obligatoire (autrement saut non reconnu)"
10	M121	Norme de l'agrès Barres asymétriques	Modifier : "Possibilité d'utiliser une barre éducative seulement pour les N8"
10	M122	Norme de l'agrès Barres asymétriques	Ajouter : "En niveau 5 le balancer à 0,10 pose de pieds ne sera pas pénalisé comme élan intermédiaire. A partir de N4 il sera pénalisé comme tel."
10	M123	Norme de l'agrès Barres asymétriques	Ajouter : "En N8 et N7, les balancers sont comptabilisés en faveur de la gymnaste"
10	M124	Norme de l'agrès Barres asymétriques	Ajouter : "Les entrées numéros 22 (franchissement écart), 23 (basculé coupé) et 27 (poisson) peuvent valider l'exigence du lâcher"
10	M125	Norme de l'agrès Barres asymétriques	Ajouter : "Le balancé avant et/ou arrière ne peut pas être amené par l'élément feinte de piston"
10	M126	Norme de l'agrès Barres asymétriques	Supprimer : " Pour toutes les sorties en salto arrière à partir de 0,3 le départ est autorisé à partir de l'appui barre supérieure, de l'appui libre ou du balancé"
12	M127	Rappel	Ajouter : "Sauf précision, les réceptions des sorties se font sur le côté des barres parallèles"
13	M128		Supprimer le texte : "POUTRE ET SOL ELEMENTS GYMNIQUES" Remplacer "RECEPTIONS POUR SALTI AVEC ROTATION LONGITUDINALE" par "Réception avec rotation longitudinale"
13	M129		Ajout du schéma des angles en barres asymétriques Voir annexe 2
14	M130		Supprimer : " Un élément de niveau > est autorisé mais ne peut pas être comptabilisé dans la difficulté (1 élément > ne remplace pas 1 élément <)."
14	M132	Fautes générales	Supprimer : " Pénalisation pour élément de niveau supérieur (à partir du 2ème élément)"
15	M133		Ajouter : Pour les féminines, pénalisation pour élément de niveau supérieur (à partir du 2ème élément) sauf en barres pour les balancers qui seront comptabilisés en faveur de la gym en niveau 8 et niveau 7. Pénalité 0,3
16	M134	Généralités	Remplacer "demi élan intermédiaire" par "balancer intermédiaire"
16	M135	Généralités	Supprimer la faute "manque d'amplitude dans les élans à 0,1"
16	M136		Ajouter : "Pénalisation pour élément de niveau supérieur (à partir du 2 ^{ème} élément) pénalité 0,3"
16	M137	Fautes spécifiques – sol	Ajouter "chaque fois" sur "Présentation artistique insuffisante"
16-21	M138	Saut	Les valeurs des sauts sont modifiées d'après la nouvelle grille => voir annexe 1
22	M139	Déductions – phase d'appui	Supprimer la croix dans la colonne "plus" pour "corps cassé"
22	M140	Généralités	Modifier : " Pour les sauts avec salto n'étant pas répertoriés, l'ajout de toute demi vrille augmente de 0,3 la note de départ"

Gymnastique Artistique Féminine			
24	M141	Décomposition de la note N8	Ajouter : "possibilité de faire 1 élément 0,3 comptabilisé à 0,2 dans le contrat difficulté"
24	M142	Exigences spécifiques N8 Barres asymétriques	Remplacer : "1 élément de la famille des rotations" par "1 élément min. BI et 1 élément min. BS"
25	M143	Décomposition de la note N7	Ajouter : "possibilité de faire 1 élément 0,3 comptabilisé à 0,2 dans le contrat difficulté"
26	M144	Décomposition de la note N6	Ajouter : "possibilité de faire 1 élément 0,4 comptabilisé à 0,3 dans le contrat difficulté"
26	M145	Exigences spécifiques N6 Barres asymétriques	Modifier l'exigence 1 par : "1 élément de la famille des balancers (0,3 min.)"
27	M146	Décomposition de la note N5	Ajouter : "possibilité de faire 1 élément 0,5 comptabilisé à 0,4 dans le contrat difficulté"
27	M147	Exigences spécifiques N5 Barres asymétriques	Modifier l'exigence 1 par : "1 élément de la famille des balancers (0,3 min.)"
28	M148	Décomposition de la note N4	Modifier : difficulté = 2,1 au lieu de 2,4 / Total = 9,6 au lieu de 9,9
28	M149	Décomposition de la note N4	Ajouter : "possibilité de faire 1 élément 0,6 comptabilisé à 0,5 dans le contrat difficulté"
28	M150	Exigences spécifiques N4 Sol	Supprimer "vers l'avant" dans l'exigence 3
28	M151	Exigences spécifiques N4 Barres asymétriques	Modifier l'exigence 3 par : "1 élément de la famille des élans ou des rotations"
29	M152	Décomposition de la note N3	difficulté = 2,4 au lieu de 2,8 / Total = 9,9 au lieu de 10,3
29	M153	Décomposition de la note N3	Ajouter : "possibilité de faire 1 élément 0,7 comptabilisé à 0,6 dans le contrat difficulté"
29	M154	Exigences spécifiques N3 Barres asymétriques	Modifier l'exigence 3 par : "1 élément de la famille des élans ou des rotations"
29	M155	Exigences spécifiques N3 Barres asymétriques	Remplacer l'exigence 4 par : "1 élément à 0,4 min"
30	M156	Décomposition de la note N2	difficulté = 2,8 au lieu de 3,2 / Total = 10,3 au lieu de 10,7
30	M157	Exigences spécifiques N2 Poutre	Modifier l'exigence 1 par : "1 lâcher à 0,5 min. ou 1 grand tour"
30	M158	Exigences spécifiques N2 Poutre	Modifier l'exigence 3 : "1 LA dont 1 élément à 0,5 min" (au lieu de "1 LA dont 1 élément à 0,4 min")
30	M159	Exigences spécifiques N2 Poutre	Modifier l'exigence 4 : "1 élément acrobatique à 0,4 min" (au lieu de "1 élément acrobatique à 0,5 min")
31	M160	Décomposition de la note N1	difficulté = 3,5 au lieu de 4 / Total = 11,0 au lieu de 11,5
35	M161	Barres – élément 41	L'élément "grande culbute..." devient l'élément 44 à valeur 0,3
35	M162	Barres – élément 44	L'élément "sauter à l'appui libre et tour d'appui arrière BS" devient l'élément 41 à valeur 0,2
35	M163	Barres – élément 48	Supprimer l'élément 48
36	M164	Barres – élément 51	Supprimer le texte "De l'appui facial, repousser"
36	M165	Barres – élément 52	Supprimer le texte "départ libre"
36	M166	Barres – élément 55	Supprimer "départ libre"
36	M167	Barres – élément 58	Supprimer "départ libre"
36	M168	Barres – élément 59	Supprimer "départ libre"
ATTENTION : CHANGEMENT DE LA PAGE 41			
ON PARLE DE			
BALANCIER AVANT = 1 élément			
ET DE			
BALANCIER ARRIERE = 1 élément			
41	M169	Barres – élément 109	Remplacer par : "Balancier arrière avec pose des pieds sur BI ou pieds serrés sous la barre" valeur 0,1
41	M170	Barres – élément 110	Ajouter : "Départ de l'appui facial BS s'abaisser entre les barres à la suspension" valeur 0,1
41	M171	Barres – élément 112	Remplacer par : "Balancier arrière pieds au-dessus de la barre, jambes écartées (pas de retour sur BI)" valeur 0,2
41	M172	Barres – élément 113	Remplacer par : "Balancier avant en-dessous de 45°" valeur 0,2
41	M173	Barres – élément 116	Remplacer par : "Balancier arrière pieds au-dessus de la barre, jambes serrées, ou Balancier arrière pieds au-dessus de la barre, jambes écartées, puis resserrées au-dessus de la barre (pas de retour sur BI)" valeur 0,3
41	M174	Barres – élément 117	L'élément 117 "pieds/mains ½ tour..." devient l'élément 118 valeur 0,3
41	M175	Barres – élément 117	Ajouter l'élément "Balancier avant à l'horizontale" valeur 0,3
41	M176	Barres – élément 118	L'élément 118 "Départ de l'appui facial BS..." devient l'élément 121 et supprimer dans la phrase "pour effectuer un balancier arrière retour libre (pieds au niveau de la BI min.)"
42	M177	Barres – élément 121	L'élément 121 "Soleil..." devient l'élément 124 valeur 0,5

42	M178	Barres – élément 124	L'élément 124 "Soleil ½ tour..." devient l'élément 127 valeur 0,6
42	M179	Barres – élément 127	L'élément 127 "Soleil 1 tour..." devient l'élément 130 valeur 0,7
42	M180	Barres – élément 128	L'élément 128 "Lune - grand tour..." devient l'élément 131 valeur 0,7
43	M181	Barres – élément 136	Remplacer "Retrait - Départ libre balancer avant arrière..." par "Retrait - De la suspension..."
43	M182	Barres – élément 138	Remplacer le texte par : "Du filé ou du pieds-mains, élan par-dessous BI, contre mouvement avec envol arrivée à la suspension avant la verticale de la barre"
43	M183	Barres – élément 139	Remplacer "Retrait à l'ATR - Départ libre balancer avant arrière..." par "Retrait à l'ATR - De la suspension..."
44	M184	Barres – élément 149	Remplacer par : "Sortie en balancer arrière. De la suspension balancer avant arrière pieds au-dessus de la barre, jambes serrées, ou pieds au-dessus de la barre, jambes écartées, puis resserrées au-dessus de la barre, réception à la station" valeur 0,2
44	M185	Barres – élément 152	Supprimer l'élément 152
44	M186	Barres – élément 154	Supprimer "S'abaisser entre les barres"
45	M187	Barres – élément 157	Supprimer "S'abaisser entre les barres"
45	M188	Barres – élément 158	Supprimer "S'abaisser entre les barres"
45	M189	Barres – élément 160	Supprimer "S'abaisser entre les barres"
58	M190	Poutre – élément 148	Supprimer l'élément 148
58	M191	Poutre – élément 152	Remplacer "roue pied pied ... pied/pied" par "roue : renversement latéral sans envol arrivée 1 ou 2 pieds" valeur 0,3
58	M192	Poutre – élément 154	Remplacer " ATR tenu ... retour libre" par "ATR tenu 2" (toutes positions de jambes) retour libre" valeur 0,3
58	M193	Poutre – élément 156	Supprimer l'élément 156
74	M194	Sol – élément 122	Remplacer par "Départ en fente, venir à l'ATR passagé ou ATR 1 jambe, retour libre" valeur 0,1
76	M195	Sol – élément 145	Supprimer l'élément 145
76	M196	Sol – élément 146	Remplacer "roue pied pied ... pied/pied" par "roue : renversement latéral sans envol arrivée 1 ou 2 pieds" valeur 0,1
Gymnastique Artistique Masculine			
82	M197	Décomposition de la note	Difficultés = 1,4 points TOTAL = 8,4
82	M198	Exigences spécifiques sol	Remplacer par : "III - un élément avec envol en avant (min 0,3)" "IV - un élément avec envol en arrière (min 0,3)"
82	M199	Exigences spécifiques barres parallèles	Remplacer par : "II – Un élan à l'appui brachial (min 0,2)"
97	M200	Elément 132	Modifier par : "saut extension avec demi-tour à l'appui couché ou facial"
110	M201	Elément 131	Supprimer l'élément 131
115	M202	Elément 40	Modifier par : "Equerre jambes fléchies tenue 2 sec."
127	M203	Elément 21	Ajouter l'élément : "Elan arrière à l'ATR tenu 2sec par l'appui fléchi (épaules en dessous des coudes)" valeur 0,4
136	M204	Elément 125	Modifier par : "Equerre jambes fléchies tenue 2 sec."
138	M205	Elément 149	Modifier par : "Sortie arrière corps tendu bassin au moins à 45° au-dessus de l'horizontale"
148	M206	Elément 108	Ajouter l'élément : "De l'avant, engagé Endo jambes écartées ou serrées et remonter corps et bras alignés au moins à 45° OU De l'appui ou de l'arrière, engagé Stalder jambes écartées ou serrées et remonter corps et bras alignés au moins à 45°"
149	M207	Elément 116	Modifier le texte : "Passement filé"
150	M208	Elément 125	Modifier le texte : "Passement filé avec ½ tour ou +"
151	M209	Elément 140	Modifier le texte par "Sortie filée ou pieds barre avec ½ tour épaules et bassin au moins à hauteur de barre"

Réunion des juges

La réunion nationale des juges féminins et masculins est disponible sur le site www.ufolepgym.com et est considéré comme un document officiel.

ANNEXE 1 : Modification des valeurs du SAUT

Sauts à 1m page 17

Saut n°	Ancienne valeur	Nouvelle valeur
1	5,5	5,2
2	6,3	6,0
3	6,8	6,6
4	7,0	6,7
5	7,3	7,0

Sauts (1m20 à 1m35) page 18

Saut n°	Ancienne valeur	Nouvelle valeur
13	7,5	7,0
14	8,0	8,0
16	7,6	7,2
17	8,1	8,2
19	8,8	8,0

Saut n°	Ancienne valeur	Nouvelle valeur
20	9,2	9,0
21	9,5	9,3
22	9,4	9,0
23	9,6	9,2
24	9,7	9,5

Sauts (1m20 à 1m35) page 19

Saut n°	Ancienne valeur	Nouvelle valeur
25	9,9	10,0
26	10,1	10,2
27	10,2	10,5
28	10,5	9,5
29	10,8	9,8

Saut n°	Ancienne valeur	Nouvelle valeur
31	11,0	10,5
32	11,3	10,8
34	11,0	11,0
35	11,5	12,0

Sauts (1m20 à 1m35) page 20

Saut n°	Ancienne valeur	Nouvelle valeur
37	7,8	7,3
38	8,3	8,3
39	8,3	7,6
40	8,6	8,6
41	9,1	8,5
42	9,3	8,7

Saut n°	Ancienne valeur	Nouvelle valeur
43	9,5	9,0
44	9,5	9,5
45	9,7	9,7
46	9,9	10,0
47	10,0	10,0
48	10,5	11,0

Sauts (1m20 à 1m35) page 21

Saut n°	Ancienne valeur	Nouvelle valeur
49	10,0	10,5
50	10,2	10,7
51	10,4	11,0
53	11,0	12,0

Saut n°	Ancienne valeur	Nouvelle valeur
54	9,9	9,3
55	10,5	10,3
56	11,0	11,3

ANNEXE 2 : schéma des balancés aux barres asymétriques

